

« Apaiser le climat scolaire : comprendre pour / et agir »

Objectif de la journée

Amener un éclairage sur la compréhension des comportements pour mieux les appréhender afin d'amener la réponse la plus adéquate. Présenter des outils qui peuvent servir de point d'appui à une réflexion d'équipe autour du vivre ensemble et de la construction de la règle commune.

Public

Équipe éducative de collège, de lycée, AESH, médecin scolaire, psychologue EN...

Les élèves présentant des troubles du comportement sont sans doute ceux qui posent le plus de difficultés aux enseignants. Le contrat pédagogique qui lie habituellement l'enseignant et les élèves est malmené et plus que tout autre trouble, ses manifestations peuvent parasiter le fonctionnement de la classe et même l'établissement scolaire.

Ces jeunes ont pour la plupart un vécu scolaire douloureux et ponctué de difficultés, d'échecs et parfois de rejet, d'exclusion voire de périodes de déscolarisation. De plus, on constate souvent que ces jeunes refusent ce qui pourrait les aider (refus de la sollicitude).

Certains peuvent « attaquer » le cadre scolaire, les objets liés au savoir, le savoir, l'enseignant et le groupe par l'invective, la fuite, le refus, l'absence, la provocation, la passivité, le dénigrement, l'agitation, la dégradation ...

La mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour les droits, l'autonomie et la citoyenneté des personnes handicapées, place ces jeunes de facto dans le droit commun et privilégie donc la scolarisation en classes ordinaires.

Les établissements scolaires accompagnent ainsi ce public qui est en augmentation constante. Les enseignants se trouvent alors confrontés parfois à des situations complexes.

Ces jeunes porteurs de troubles du comportement ne présentent pas de stigmates.

Il s'agit d'un handicap « muet », non visible extérieurement qui suscite souvent peu d'empathie à la vue des manifestations du trouble. Il n'est pas rare que l'on impute ces troubles du comportement à une éducation défaillante ou l'on pense que le jeune le fasse exprès. Pourtant ils s'avèrent être de vrais troubles qui perturbent les fonctionnements sociaux, émotionnels, affectifs et cognitifs.

Modalité d'intervention : conférence interactive avec support PowerPoint

Matin

- Appréhender les comportements « *les comportements ne sont que les manifestations de l'état psychique* »
- La notion de handicap « *c'est un être singulier qui a le droit d'exister ou le principe d'équité facilitera son inclusion* »
- Principes, postures et attitudes « *demander à l'autre de changer est illusoire ... mais on peut faciliter son évolution* »
- Le cadre contenant « *l'aménagement de l'espace et la gestion du temps, deux éléments essentiels à l'apaisement* »

Après-midi : Travail autour des gestions de crise

- Travail de prévention (*Construire le vivre ensemble*)
- Comprendre un passage à l'acte (*approches théoriques variées : psychologique, sociologique, comportementaliste ...*)
- La cascade de l'agir (*quelles postures quand la parole ne contient plus et que l'agitation prend le dessus ?*)
- Accompagner l'après crise (*concepts de punition, sanction, réparation, don et contre-don, prendre soin ...*)